



Zoom  
sur la vie  
Dynamique<sup>MC</sup>

## LISTE DE VÉRIFICATION POUR LA PLANIFICATION SUCCESSORALE

En ayant un bon plan successoral, vous éviterez bien des tracas à vos proches tout en leur faisant économiser temps et argent.

Voici quelques points à considérer :

### Testament

- Avez-vous fait votre testament?
- À quand remonte sa dernière mise à jour?
- Votre situation a-t-elle changé depuis?

Vous devez revoir votre testament périodiquement, soit après chaque étape importante de la vie (retraite, changements survenus dans votre situation financière, décès dans la famille, etc.).

### Bénéficiaires

Avez-vous désigné des bénéficiaires dans le cadre des programmes suivants?

- Régime enregistré d'épargne-retraite
- Régime de participation différée aux bénéfices
- Régimes de pension
- Polices d'assurance vie
- Autres plans d'épargne (compte d'épargne libre d'impôt et régime enregistré d'épargne-invalidité)

### Personnes à charge

Avez-vous pris les moyens qu'il faut pour assurer le bien-être de ceux qui sont à votre charge?

- Pourront-ils poursuivre leurs études?
- Qu'en est-il des besoins de revenus dans l'avenir?
- Disposeront-ils de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins physiques ou psychologiques?

### Procurations

- Avez-vous signé des procurations relatives aux biens et aux soins de la personne?
- Vos fondés de pouvoir sont-ils au fait de vos antécédents financiers et médicaux?
- Connaissent-ils vos médecins de premier recours et de famille ainsi que vos obligations actuelles?

### Liquidateur

- Avez-vous désigné un liquidateur de succession et une personne qui pourra le remplacer s'il n'est plus en mesure d'assumer ses fonctions?
- Le liquidateur connaît-il vos volontés et l'endroit précis où sont conservés vos documents importants?
- A-t-il en sa possession une copie de votre [Répertoire personnel Zoom sur la vie Dynamique<sup>MC</sup>](#)?

## Plan financier

- Avez-vous fait appel à votre conseiller pour structurer votre actif de manière à minimiser l'impôt et les frais d'homologation?
- Avez-vous mis de l'argent de côté pour payer l'impôt, les frais funéraires et les autres coûts liés à votre décès?
- Avez-vous estimé le montant de l'impôt que votre succession devra payer?
- Si vous avez plus de 65 ans, avez-vous constitué une fiducie en faveur de vous-même?
- Si vous êtes propriétaire d'entreprise, avez-vous un plan de relève?

## Dons planifiés

- Avez-vous discuté avec votre conseiller des dons planifiés et des organismes de bienfaisance que vous aimeriez appuyer?

## Préarrangements funéraires

- Avez-vous fait des préarrangements funéraires?
- Avez-vous laissé des instructions particulières à votre liquidateur de succession ou à vos proches?

## Dons d'organes

- Si vous avez l'intention de faire un don d'organes, avez-vous signifié votre consentement et remis à votre plus proche parent un document à cet effet?

## Information importante

- Avez-vous abordé les points figurant sur la présente liste de vérification avec votre liquidateur?
- Avez-vous dressé la liste de vos biens à l'intention de votre liquidateur?
- La documentation pertinente est-elle facilement accessible?
- Possédez-vous une version numérique de votre testament, de l'état de vos biens et de vos documents financiers? Nous vous recommandons de remplir le [Guide de planification successorale des actifs numériques](#).
- Avez-vous laissé des instructions pour que votre liquidateur puisse accéder à la version numérique de l'état de vos biens?

Le [Répertoire personnel Zoom sur la vie Dynamique<sup>MC</sup>](#) regroupe des renseignements personnels importants. Prenez le temps de le remplir et fournissez-en une copie à votre liquidateur de succession afin de lui faciliter la tâche. N'oubliez pas que la lecture du testament a souvent lieu après les funérailles.

Le présent document est une adaptation du livre de Bill Webster et Gordon MacGregor intitulé *When Life Changes*, The Centre for the Grief Journey, Inc., 2011.

© Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 2019. La reproduction totale ou partielle du présent contenu sans autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur est interdite. Zoom sur la vie Dynamique<sup>MC</sup> est une marque de commerce de son propriétaire, utilisée sous licence.